


INSTRUCTIONS SUR LES PRECAUTIONS D'USAGE

Selon 1907/2006 (REACH) du 01 Juin 2007

DATE DE PREPARATION : 07-03-2014

NUMERO DE MSDS : **Q/JS J0520-2014**

 巨石集团有限公司 JUSHI GROUP CO., LTD.					Code Standard	J125-01		
					Remplace Standard	Q/JS J0520—2014		
					Rédacteur Principal	Han Tao		
					Examineur	Li Ziqiang		
Version	Modification	Date de Parution	Date de mise-en-œuvre	modification de la Date de mise-en-œuvre	Standardisation Censor	Li Ziqiang		
NO.1	NO.0	2014-03-07	2014-03-07	/	Ratifier	Xiang Rubing	Date	07/03

INTRODUCTION

Selon le règlement européen (ER) sur les produits chimiques No.1907/2006 (REACH), renforcé depuis le 1er Juin 2007, les fiches de données de sécurité (FDS) ne sont nécessaires que pour les substances et préparations dangereuses. Les produits de fibre de verre continue de notre société sont définis comme des «articles» au titre de REACH et c'est pourquoi les MSDS ne sont pas nécessaires pour eux.

Afin d'assurer l'acquisition de l'information de nos clients sur la manipulation et l'utilisation appropriée de nos produits de fibre de verre, Jushi Group fournit aux clients des instructions pour leur utilisation en toute sécurité.

SECTION 1 – DESCRIPTION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

DESCRIPTION CHIMIQUE DU PRODUIT:

Produits de fibre de verre continue, incluant Roving Assemblé, Roving Direct, Fibre coupée 'sèche', Fibre coupée 'humide', Tissu Roving, Mat cousu, Mat Poudre, Mat Emulsion, Combo Mat Cousu, Tissu Roving Combo Mat, Glass Filament Yarn, Marketable Cake, Cut Strands, Fil Texturisé.

INFORMATION SUR LE FABRICANT :

JUSHI GROUP CO., LTD.

NO.669Wenhua Rd. (S.), Tongxiang Economic Development Zone, Zhejiang 314500, China

NUMERO DE FAX:

Service Client: +86-573-88181388

Ventes Internationales: +86-573-88181058

Ventes Nationales: +86-573-88136222

INSTRUCTIONS SUR LES PRECAUTIONS D'USAGE

Selon 1907/2006 (REACH) du 01 Juin 2007

DATE DE PREPARATION : 07-03-2014

NUMERO DE MSDS : **Q/JS J0520-2014**

TELEPHONE D'URGENCE : (8:30-16:40 à Pékin, du lundi au Samedi)

Service Client: +86-573-88136367

Ventes Internationales: +86-573-88181025

Ventes Nationales: +86-573-88181016

E-mail: services@jushi.com

JUSHI France SAS

65 RUE DU DAUPHINE 69800 SAINT-PRIEST France

TELEPHONE : 33 4 72 78 20 48/73/62 FAX NUMBER : 33 4 72 78 20 41

E-mail: fabrice.bani@jushi.fr

Si vous n'arrivez pas à contacter Jushi France SAS, merci de contacter directement le téléphone d'urgence.

NUMERO MSDS : Q/JS J0520

DATE EFFECTIVE : 07 Mars 2014

SECTION 2 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants des Produits:

Nom Produit	Verre, %	Ensimage, %	Liant, %	Eau, %
Roving Assemblé	98.0~99.5	0.05~1.80	/	0~0.20
Direct Roving	98.7~99.85	0.15~1.10	/	0~0.20
Fibre coupée 'sèche'	98.25~99.9	0.10~1.65	/	0~0.10
Fibre coupée 'humide'	87.8~92.0	0~0.20	/	8.0~12.0
Tissu Roving	98.8~99.85	0.15~1.00	/	0~0.20
Mat Poudre	92.45~98.35	0.35~1.35	1.3~6.0	0~0.20
Mat Emulsion	93.05~96.65	0.35~1.35	3.0~5.4	0~0.20
Glass Filament Yarn	98.6~99.2	0.80~1.20	/	0~0.20
Cut Strands	85~92	/	/	8.0-15.0
Marketable Cake	99.2~99.7	0.30~0.60	/	0~0.20
Fil Texturisé	99.2~99.9	0.10~0.60	/	0~0.20

INSTRUCTIONS SUR LES PRECAUTIONS D'USAGE

Selon 1907/2006 (REACH) du 01 Juin 2007

DATE DE PREPARATION : 07-03-2014

NUMERO DE MSDS : Q/JS J0520-2014

CAS No. :

Fibre de Verre: 65997-17-3

Ensimage: N/A

Ensimage :

L'ensimage est un mélange de substances chimiques appliquées sur les fils de verre. La plupart de ces mélanges sont constitués de grands polymères non réactifs, de haut poids moléculaires, qui sont souvent des ingrédients naturels n'ayant pas de sites réactifs, qui ne sont pas classés comme substance dans le EINECS ni dans les annexes ELINCS.

Parfois, l'ensimage peut également contenir des substances de la famille de composés organo-silane ou d'autres substances. Le fabricant considère ce risque comme négligeable, même si répertoriés comme produits dangereux, la concentration est très faible (moins de 0,1% du poids total) et ils sont polymérisés lors de la production de fibres de verre.

SECTION 3 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Concernant la composition, ces produits sont des articles non classifiés comme dangereux selon la Directive Européenne 67/548/EEC et 99/45/EC et leurs dernières modifications.

Classification des Dangers:

Information non disponible.

Voix d'entrée :

Ingestion, inhalation, contact avec la peau et les yeux.

Effets sur la santé :

Ingestion: l'ingestion du produit est improbable. Cependant, l'ingestion peut causer des troubles gastro-intestinaux.

Inhalation: la respiration de la poussière et des particules de fibre de verre peut causer l'irritation du nez, gorge et fonction respiratoire.

Contact avec la peau: la poussière et particules de la fibre de verre peuvent causer des irritations temporaires.

Contact avec les yeux: la poussière et particules de la fibre de verre peuvent causer une irritation des yeux.

Effets sur l'environnement :

Une longue exposition de la fibre de verre à l'environnement peut causer des troubles temporaires.

INSTRUCTIONS SUR LES PRECAUTIONS D'USAGE

Selon 1907/2006 (REACH) du 01 Juin 2007

DATE DE PREPARATION : 07-03-2014

NUMERO DE MSDS : [Q/JS J0520-2014](#)

Inflammation et Explosion Dangereuse :

Information non disponible.

SECTION 4 – PREMIERS SECOURS

Contact avec la peau:

Si irritation sur la peau, rincer au savon et à l'eau. Il faut s'assurer de se rincer avec de l'eau chaude, car l'eau chaude permettra de pénétrer plus profondément dans les pores de la peau. Si la fibre de verre pénètre dans la peau, utiliser un vêtement mouillé afin de faciliter l'évacuation de la fibre de verre. Afin d'éviter l'irritation, ne pas frotter la peau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Laver abondamment les yeux avec de l'eau claire pendant 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Inhalation:

Après inhalation emmener la personne hors de la zone contaminée. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Ingestion:

Normalement, l'ingestion est improbable. Si cela se produit, surveiller la personne durant quelques jours afin de s'assurer qu'il n'y ait pas de troubles gastro-intestinaux. Ne pas laisser la personne vomir, sauf si cela est conseillé par le personnel médical. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Classification Inflammable :

Non-inflammable. Mais l'ensimage et l'emballage peuvent brûler.

Combustion dangereuse des produits :

Les combustions primaires sont monoxyde de carbone, hydrogène, dioxyde de carbone et eau. D'autres composés peuvent s'échapper en faible quantité.

Mesures de Lutte contre l'incendie:

Utiliser des produits chimiques secs, mousse, dioxyde de carbone et de l'eau via un extincteur.

Instructions:

INSTRUCTIONS SUR LES PRECAUTIONS D'USAGE

Selon 1907/2006 (REACH) du 01 Juin 2007

DATE DE PREPARATION : 07-03-2014

NUMERO DE MSDS : Q/JS J0520-2014

Les pompiers doivent se munir d'appareils de respiration et porter des gants.

SECTION 6 – MESURES DE DISPERSION ACCIDENTELLE

En cas de dispersion, le matériel devrait être ramassé comme déchets et être mis dans un récipient spécial et conservé dans une zone désignée.

En cas de dispersion dans l'eau, le matériau coulera et se dispersera dans le fond des cours d'eau ou étangs et ne pourra pas être facilement retiré une fois immergé. Toutefois, le matériau est non-dangereux dans l'eau.

SECTION 7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :

Essayez d'éviter d'endommager l'emballage du matériel, et de garder le produit à l'intérieur de l'emballage afin de minimiser la génération de poussières. Maintenir un environnement de travail propre et éviter la génération de fragments de verre par une mauvaise manipulation

Storage :

Garder le produit dans son emballage jusqu'à l'utilisation afin de minimiser la génération potentielle de poussières.

SECTION 8 – CONTROLE D'EXPOSITION / PROTECTION DU PERSONNEL

Concentration admissible :

Les mesures nationales et internationales de l'Hygiène sont les suivantes:

Composant	Limite d'exposition acceptable par OSHA (8-hr Poids Moyen)	Limite d'exposition acceptable par ACGIH (8 hr Poids Moyen)
Poussière Totale	15 mg/m ³	10 mg/m ³
Particules respirables	5 mg/m ³	3 mg/m ³
Fibres respirables	/	1 fibre/ml

INSTRUCTIONS SUR LES PRECAUTIONS D'USAGE

Selon 1907/2006 (REACH) du 01 Juin 2007

DATE DE PREPARATION : 07-03-2014

NUMERO DE MSDS : **Q/JS J0520-2014**

Contrôle Technique :

Les zones de production sont fermées et un taux d'humidité nécessaire est maintenu.

Protection respiratoire:

Porter un masque quand vous travaillez dans un environnement où la concentration de poussières est forte.

Protection des yeux:

Porter des lunettes et un écran facial de protection.

Protection du corps:

Il est recommandé de porter des vêtements de travail : chemises à manches longues et un pantalon long. Les premières apparitions d'irritation apparaissent sur le cou et la taille.

Protection des mains :

Porter des gants. Les premières apparitions d'irritation apparaissent sur les poignets et entre les doigts.

SECTION 9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence et propriétés du produit :

Blanc, blanc cassé ; inodore.

Point d'inflammation :

Pas applicable

Valeur pH :

Pas applicable.

Température d'ignition :

Pas applicable

Point de fusion :

>800°C.

Limite basse d'explosion :

Pas applicable

Point d'ébullition :

Pas applicable.

Limite haute d'explosion :

Pas applicable

Densité relative :

2,6 fois plus que l'eau.

Solubilité (en eau) :

Insoluble

Densité relative vapeur :

Pas applicable

Utilisation : La fibre de verre est un matériau non-organique et non-métallique et est utilisé comme renfort pour les thermoplastiques et l'isolation acoustique.

INSTRUCTIONS SUR LES PRECAUTIONS D'USAGE

Selon 1907/2006 (REACH) du 01 Juin 2007

DATE DE PREPARATION : 07-03-2014

NUMERO DE MSDS : Q/JS J0520-2014

SECTION 10 – STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:

Matériel stable.

Matériel à éviter :

Aucun.

Conditions à éviter :

Aucune.

Polymérisation dangereuse

Néant.

SECTION 11 – INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Toxicité aiguë :

Aucune.

Irritabilité :

La poussière de fibre de verre peut provoquer l'irritation de la peau et des yeux. L'ingestion peut provoquer l'irritation de la gorge, de l'estomac et de l'appareil gastro-intestinal. L'inhalation peut provoquer une quinte de toux, éternuement et irritation du nez et de la gorge. L'expérience indique que l'inhalation importante de fibre peut provoquer des difficultés respiratoires, congestion et une oppression de la poitrine.

Cancérogénèse :

L'Agence Internationale de la recherche contre le Cancer (IARC), l'Organisation mondiale de la Santé (WHO), ont déterminé que la fibre de verre est un produit non cancérigène, étant donné que les preuves sont insuffisantes pour prouver que la fibre de verre peut développer un cancer chez des êtres humains et des animaux de laboratoire.

SECTION 12 – INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information non disponible pour ce produit. La fibre de verre n'est pas classée comme produit nocif ni pour les animaux, ni les plantes et ni les poissons.

INSTRUCTIONS SUR LES PRECAUTIONS D'USAGE

Selon 1907/2006 (REACH) du 01 Juin 2007

DATE DE PREPARATION : 07-03-2014

NUMERO DE MSDS : Q/JS J0520-2014

SECTION 13 – DISPOSITIONS A L'ELIMINATION

RCRA Classe dangereuse :

Non-dangereuse.

Instructions :

Placer les déchets dans un local suivant les mesures environnementales.

SECTION 14 – INFORMATION TRANSPORT

Classification et Code danger: Aucun.

UN Code : Aucun.

Groupe d'emballage: Aucun.

Méthode d'emballage : Aucune.

Instructions Transport : Les secousses et humidité devront - être évitées pendant le transit.

SECTION 15 – INFORMATION REGLEMENTAIRE

Ce produit n'est pas dangereux selon la Directive européenne 67/548/CEE et sa dernière modification N°99/45/EC.

Informations sur la non-cancérogénicité :

Conformément aux directives européennes, les fibres de verre continu dans ces produits ne sont pas classées comme cancérogènes.

Les fibres de verre continues ne sont pas dans le champ d'application de la modification de la directive 97/69/CE de 67/548/CEE, car ce ne sont pas 'des fibres à orientation aléatoire'.

Le centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) a classé la fibre de verre continue comme fibre de verre non classifiables quant à la cancérogénicité humaine (Groupe 3) de Juin 1987 et Octobre 2001. La preuve sur l'homme, ainsi que les études sur les animaux a été évaluée par IARC comme insuffisantes pour classer comme confirmé, probable ou même possible la fibre de verre continue comme matériau pouvant provoquer le cancer.

INSTRUCTIONS SUR LES PRECAUTIONS D'USAGE

Selon 1907/2006 (REACH) du 01 Juin 2007

DATE DE PREPARATION : 07-03-2014

NUMERO DE MSDS : Q/JS J0520-2014

Inventaires nationaux des produits chimiques:

Basé sur les règles en ce qui concerne la commercialisation et l'utilisation de produits chimiques dans les pays où nos produits JUSHI sont fabriqués, chaque ingrédient chimique de ces produits finis doit être inscrit à l'Inventaire National des produits Chimiques du pays spécifiques du lieu de sa production.

Toutefois, les produits en fibre de verre sont des articles selon les inventaires de produits chimiques listés ci-dessous et par conséquent sont donc dispensés de figurer sur ces inventaires:

- The European Inventory of Existing Chemical Substances: EINECS/ELINCS,
- The US EPA Toxic Substance Control Act: TSCA,
- The Canadian Chemical Registration Regulations: NDSL/DSL,
- The Japanese Chemical Substances Control Law under METI: CSCL,
- The Australian Inventory of Chemical Substances: AICS,
- The Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances: PICCS,
- The Korean Existing Chemicals List: (K)ECL and
- The Chinese List on New Chemical Substances.

SECTION 16 – AUTRE INFORMATION

Date de préparation : Mars 2014

Préparé par : QA&EHS Dept

Document vérifié par : Vice Président de Jushi Group Co., Ltd

Information sur la modification : Première Version

Ce document a été publié afin de s'aligner sur la réglementation REACH.

Désistement

Un soin raisonnable a été apporté à la préparation de cette information, mais le fabricant ne donne aucune garantie d'exactitude ou de toute autre garantie, expresse ou implicite, à l'égard de cette information. Le fabricant ne fait aucune représentation et n'assume aucune responsabilité pour des dommages directs, indirects ou consécutifs résultant de la forme de son utilisation.